



# **Une course contre la montre et la marée**

**l'étude 2023 du POED sur les ENV et la mise en oeuvre des ODD**

© Copyright

Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED),  
2021 Certains droits réservés. Le POED détient les droits de cette  
publication. La publication peut être citée en partie à condition que  
le POED soit correctement crédité et que soient fournies des copies  
de l'ouvrage final où la citation ou la référence apparaît.

## Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement

The CPDE Global Secretariat  
3F IBON Center, 114 Timog Avenue, Quezon City  
Philippines 1103  
Juillet 2023

With the support of



# Résumé

Cette étude fournit une évaluation complète de l'inclusion des organisations de la société civile (OSC) dans les processus d'examen nationaux volontaires (ENV), ainsi que des conditions institutionnelles de la mise en œuvre nationale des ODD. Elle met en évidence le besoin urgent de changement et de stratégies efficaces à mi-parcours de l'Agenda 2030.

L'inclusion des OSC, par exemple, n'est toujours pas réalisée. Depuis 2018, la série d'études ENV du POED a montré l'importance des espaces institutionnalisés permettant aux OSC de contribuer au processus de développement. D'après les conclusions de ce rapport, bien qu'il y ait une augmentation du nombre de ces espaces, cela ne s'est pas nécessairement traduit par un engagement de qualité. Nombre d'entre eux ne disposent pas des facteurs favorables nécessaires, tels que les organes de consultation du gouvernement, le soutien juridique et le financement. En ce qui concerne le processus de l'ENV, la majorité des OSC ne sont toujours pas incluses là où c'est le plus important, comme dans la prise de décision et la finalisation des rapports.

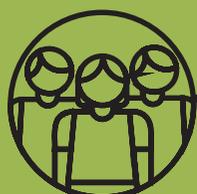
Le manque d'appropriation des ODD par les pays est un défi majeur. Alors que de nombreux pays ont intégré les ODD dans leur planification nationale du

développement, les OSC expriment que ceux-ci ne sont pas représentatifs des réalités du terrain. Sur les 84 % de pays qui disposent de stratégies ODD dans cette étude, seuls 25 % ont été signalés par les OSC comme représentatifs de celles-ci. Cela signifie que les décisions sur la manière de mettre en œuvre les ODD, du financement au suivi, sont prises sans véritable consultation ni retour d'information de la part de la société civile et des groupes marginalisés.

L'étude souligne l'urgence de changer de perspective et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour atteindre les ODD. Les principes d'une coopération efficace pour le développement (CED) peuvent servir de catalyseur pour la mise en œuvre des ODD. Ils prescrivent les changements nécessaires pour parvenir à une mise en œuvre démocratique, inclusive, transparente et efficace.

## Seules 17 OSC sur 109 ont été en mesure de contribuer à l'ENV de leur pays

### Obstacles et lacunes persistants à l'inclusion des OSC dans les processus des ODD et d'ENV



Les structures de consultation des OSC ne permettent qu'une participation limitée.



Manque d'informations concernant la mise en œuvre des ODD



Manque de ressources consacrées à la participation des OSC



Défis bureaucratiques et paperasserie dans les processus gouvernementaux.

La mi-parcours de l'Agenda 2030 peut être caractérisée par des demi-mesures, des promesses non tenues et un monde en péril. Pour accélérer la réalisation des ODD, les acteurs du développement devraient respecter les principes d'une coopération efficace pour le développement.

## Messages principaux

**Utiliser les principes de coopération efficace** au développement pour s'assurer que le financement du développement, en particulier l'APD, contribue aux ODD.

**Les donateurs doivent atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB pour l'APD** et protéger le mandat principal de l'APD, à savoir l'éradication de la pauvreté, afin de contribuer à la mise en place de voies de développement durable dans les pays partenaires.

**Une plus grande attention devrait être accordée à l'obtention de résultats** qui concrétisent l'engagement de ne laisser personne de côté.

**La qualité des espaces institutionnalisés** pour la participation des OSC à la mise en œuvre des ODD doit être améliorée.

# Principaux messages

## EXIGENCES PRIMORDIALES

**Utiliser les principes de coopération efficace au développement pour s'assurer que le financement du développement, en particulier l'APD, contribue aux ODD.** L'arrivée à mi-parcours de l'Agenda 2030 suscitera sans aucun doute des discussions sur de nouvelles mesures visant à combler le déficit de financement des ODD et à identifier de nouvelles solutions pour atteindre les objectifs d'ici 2030, mais il est important que cela ne détourne pas l'attention des engagements de longue date sur les volumes et la qualité de l'APD. Les principes de la CED doivent être au cœur des nouveaux financements et des nouvelles solutions afin de s'assurer qu'ils sont responsables, qu'ils ont un impact et qu'ils donnent la priorité aux laissés-pour-compte.

**Les donateurs doivent atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB pour l'APD et protéger le mandat principal de l'APD, à savoir l'éradication de la pauvreté, afin de contribuer à la mise en place de voies de développement durable dans les pays partenaires.**

Les donateurs continuent de ne pas atteindre les objectifs en matière d'APD. Pour la mi-parcours de l'Agenda 2030, l'attention doit être refondée sur le rôle indispensable de l'APD dans les pays partenaires. Les donateurs doivent également s'efforcer d'utiliser les cadres de résultats nationaux et s'abstenir de comptabiliser deux fois l'APD et de la détourner au profit d'instruments du secteur privé.

**Il convient d'accorder une plus grande attention à l'obtention de résultats qui concrétisent l'engagement de ne laisser personne de côté.** L'obtention de résultats, le respect de la responsabilité des acteurs du développement et la garantie de la durabilité doivent aller de pair avec la mise en œuvre de toute stratégie relative aux ODD. Tous les efforts visant à réaliser les ODD doivent donc consacrer les formes les plus élevées de transparence et de responsabilité, ainsi qu'inclure les laissés-pour-compte.

**La qualité des espaces institutionnalisés pour la participation des OSC à la mise en œuvre des ODD doit être améliorée.** Il ne suffit pas de créer des espaces institutionnalisés pour les OSC. Les obstacles qui empêchent les OSC de participer véritablement à ces partenariats doivent être éliminés. Le soutien financier et technique pour stimuler la participation et les contributions des OSC doit être intégré. Il faut augmenter la fourniture de ressources et d'informations de qualité aux OSC afin de permettre de meilleures synergies pour les contributions de la société civile à la mise en œuvre des ODD.

# Demandes spécifiques



## Appropriation par les pays

Les cadres de résultats nationaux, les stratégies relatives aux ODD et les plans de développement nationaux doivent être remaniés en tenant compte de la participation, des contributions et de la vision de la société civile et des peuples.



## Des partenariats inclusifs :

Les gouvernements doivent aller au-delà de l'identification d'espaces institutionnalisés pour la société civile et améliorer la qualité des partenariats institutionnalisés. Les gouvernements doivent garantir une représentation adéquate de la société civile et des groupes marginalisés dans les partenariats multipartites en supprimant tous les obstacles à la représentation, tels que les formalités administratives et les politiques ou lois invalidantes.



## Transparence et responsabilité

Les mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité doivent comporter des efforts exhaustifs pour recueillir des informations précises, complètes et significatives, et les rendre accessibles à la société civile. Il s'agit notamment d'utiliser les données générées par les OSC dans les rapports nationaux tels que les ENV, et de veiller à ce que des informations claires et pertinentes soient disponibles en temps voulu afin de faciliter les processus de planification et les synergies pour faire progresser les processus de développement inclusif sur le terrain.



## Mettre l'accent sur les résultats

Les gouvernements doivent veiller à ce que la mise en œuvre des ODD ait un impact positif sur les populations, en particulier les plus démunies. Les principes d'efficacité doivent être au cœur de la mobilisation des ressources et de la planification budgétaire.

# Méthodologie et contexte

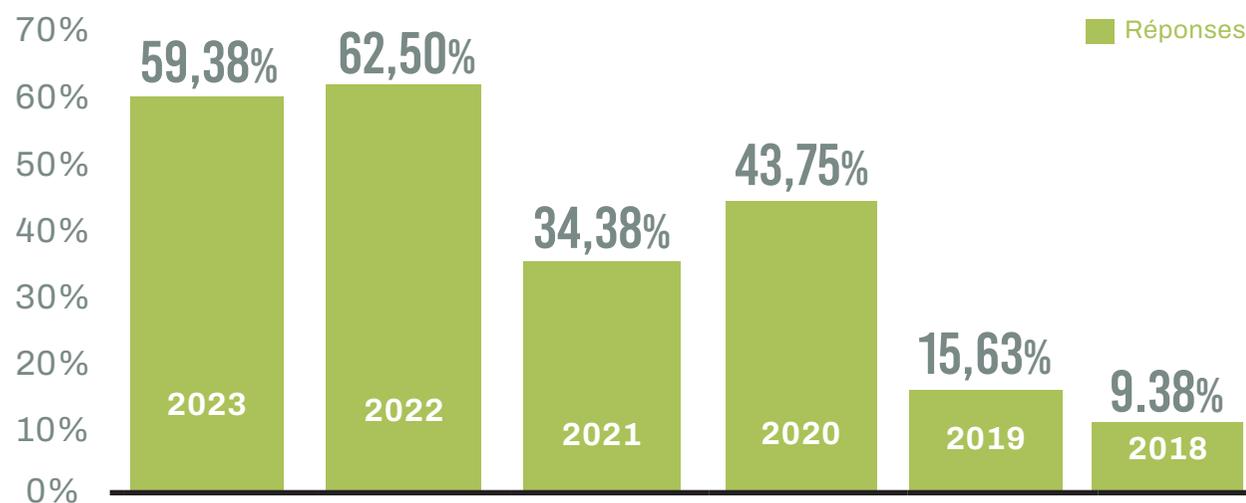
En amont du Forum politique de haut niveau qui se tiendra à New York en juillet 2023, et du Sommet des Nations unies sur les ODD en septembre 2023, le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) a mené une enquête du 15 mars au 15 mai 2023. Elle visait à évaluer l'inclusion des organisations de la société civile (OSC) dans les processus d'examen national volontaire (ENV), ainsi que les conditions institutionnelles de la mise en œuvre nationale des Objectifs de développement durable (ODD) à travers le monde, à travers le prisme de l'efficacité.

L'étude 2023 du POED sur les ENV est la sixième édition de la série du POED sur les ENV. Réalisée chaque année depuis 2018, cette recherche met en évidence l'importance de la société civile dans la promotion d'une véritable mise en œuvre des ODD, malgré les limites établies par les gouvernements nationaux pour une participation significative des personnes et un développement centré sur les personnes.

L'étude a mobilisé un éventail varié de participants des OSC, avec un total de 109 répondants issus de 64 pays. Sur ce nombre, 19 pays ont mené des ENV en 2023. Notamment, 28 % des répondants avaient déjà participé à l'enquête, tandis que les 72 % restants étaient de nouveaux contributeurs. L'édition de cette année se distingue comme la plus importante et la plus complète des études POED sur les ENV, représentant le triple du nombre de pays de l'étude de 2022. Elle présente également une participation plus diversifiée; il y a maintenant plus de répondants d'Europe et d'Amérique du Nord. Le nombre de pays développés a également augmenté, passant de un en 2022 à huit cette année.

Cette étude est limitée aux contributions des OSC interrogées qui sont soit des points focaux du POED dans leurs pays respectifs, soit des membres de plateformes nationales d'OSC. Ces contributions ne représentent pas nécessairement l'ensemble de la société civile de leur pays et ne sont pas exhaustives.

Figure 1. Retour des répondants de la série POED ENV de 2018 à 2023.



<sup>1</sup> L'utilisation des principes de la CED comme grille d'analyse pour évaluer l'Agenda 2030 pour le développement durable est unique à cette étude. Elle est ancrée dans la compréhension du fait que la réalisation des ODD repose sur le financement du développement et sur le fait de ne laisser personne de côté- la promesse centrale de l'Agenda. La CED est inscrite dans quatre principes : l'appropriation par les pays, le partenariat inclusif, la transparence et la responsabilité, et la focalisation sur les résultats. Ces principes sont décrits plus en détail dans la figure 2.

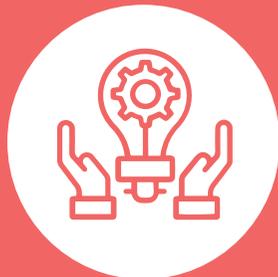


Figure 2. Une coopération efficace au service du développement

## Qu'est-ce que la coopération efficace pour le développement ?

Une coopération efficace pour le développement (CED) est un cadre qui vise à façonner et à aligner les programmes et les politiques de développement afin de garantir que toutes les parties prenantes, en particulier celles qui appartiennent aux secteurs marginalisés, soient impliquées dans le processus de traitement des causes structurelles de la pauvreté, des inégalités et de la marginalisation sociale.

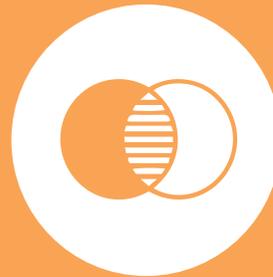
Elle est incarnée par quatre principes partagés :



**Appropriation des priorités de développement par les pays en développement:** Les pays doivent définir le modèle de développement qui répond à leurs besoins.



**Transparence et responsabilité partagée:** La coopération au développement doit être transparente et responsable devant tous les citoyens.



**Partenariats inclusifs pour le développement:** Le développement dépend de la participation de tous les acteurs, et reconnaît la diversité et la complémentarité de leurs fonctions.



**L'attention portée sur les résultats:** La création d'un impact durable doit être le moteur des investissements et des efforts de développement.

# Introduction

L'année 2023 marque la moitié de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD. Pourtant, au lieu d'annoncer des progrès et des bonnes pratiques, la situation, selon les Nations unies, est en *"grande difficulté"*<sup>2</sup>. Les estimations actuelles du rapport de l'ONU indiquent que seulement 12 % des cibles des ODD sont sur la bonne voie. Seul un tiers des États membres devraient réduire de moitié leur population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Pire encore, il est mondialement reconnu que non seulement nous sommes en difficulté, mais que les pays en développement, les groupes marginalisés et les plus vulnérables devraient être ceux qui supporteront le plus les impacts négatifs des crises multiples. Sept ans plus tard, la promesse de ne laisser personne de côté reste ambitieuse et l'espoir d'y parvenir avant la date butoir est *"en péril"*.<sup>3</sup>

L'étude 2023 du POED sur les ENV rallie les OSC à la mi-temps. Elle revisite l'état de la réalisation des ODD à l'horizon 2030 et présente les remèdes sous l'angle de la coopération efficace au développement (CED). Dans ce sixième volet de la série ENV du POED, des contributions ont été recueillies auprès de 64 pays pour évaluer l'inclusion des OSC dans leurs processus ENV et ELV, ainsi que les conditions de leur mise en œuvre nationale respective des ODD. L'étude examine les progrès de la planification du développement et de l'intégration des ODD aux niveaux national et local, l'étendue des mécanismes d'engagement des parties prenantes dans les différents pays, les mesures de transparence et de responsabilité des gouvernements, ainsi que les résultats obtenus jusqu'à présent.

Si l'on regarde en arrière depuis la première étude en 2018, de nombreux défis restent à relever. Les premières éditions présentaient les luttes auxquelles les OSC étaient confrontées en termes de qualité de leur participation aux processus ENV. Ces derniers étaient souvent symboliques et ad-hoc, tandis que les ressources, en particulier le financement, pour la participation des OSC étaient inexistantes. Au fil des années, en particulier vers 2021, les stratégies ODD ont commencé à mûrir dans de nombreux pays. En 2022, les OSC étaient davantage impliquées dans les processus des ENV et des ODD, mais la qualité de l'engagement et l'existence d'espaces institutionnalisés pour les OSC ne sont toujours pas à la hauteur de la promesse d'inclusion de l'Agenda 2030.

En fin de compte, les réalités mises au jour par l'étude de cette année sont très révélatrices de la situation actuelle, où les promesses et les questions les plus fondamentales identifiées au début du processus de l'Agenda 2030 n'ont toujours pas été résolues. Les progrès observés jusqu'à présent se sont produits principalement en façade. Les obstacles et les lacunes, notamment en ce qui concerne l'engagement des OSC dans les processus des ENV et des ODD, restent les mêmes. Les gouvernements ne soutiennent toujours pas la société civile ; les informations sur les ODD sont encore rares, tandis que des politiques handicapantes dans de nombreux pays empêchent encore la participation des OSC et toute forme de progrès réel pour les ODD. Les populations, en particulier celles qui sont le plus en retard, continuent de subir les conséquences de l'inaction et de la négligence de leurs gouvernements.

Les progrès n'ont pas été à la hauteur du calendrier. Le rapport 2023 sur le développement durable reconnaît que jusqu'en 2019, le monde avait réalisé des progrès modestes, mais que ceux-ci ont "sérieusement dérapé" depuis la pandémie de COVID-19.<sup>4</sup> Les pays en développement, où vit la majeure partie de la population mondiale, sont les plus touchés par ces conséquences. Mais même là, selon l'OCDE, les membres de son Comité d'aide au développement (CAD) n'ont même pas

<sup>2</sup> ["Progrès vers les objectifs de développement durable : Vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète", mai 2023](#)

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Drumm, E. (2023). Implementación del estímulo de los ODS. Desarrollo sostenible Informe 2023. París: SDSN, Dublin: Dublin University Press, 2023. 10.25546/102924

atteint la moitié de leur objectif total convenu de 0,7 % du RNB pour l'aide publique au développement (APD).<sup>5</sup>

De plus en plus, des discussions ont eu lieu au niveau mondial sur les cadres de financement nationaux intégrés (CFNI) comme moyen de donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre des ODD au niveau national dans le monde de l'après-COVID-19. L'objectif visé par les CFNI est de faciliter des moyens plus efficaces de renforcer le processus de planification nationale et la mobilisation du financement du développement. Les OSC restent sceptiques. Lors du dernier Forum de révision du financement du développement (FdD) en mai, les États membres ont souligné ces besoins. Cependant, comme l'a souligné la POED lors du FfD<sup>6</sup>, il est toujours nécessaire d'impliquer correctement les OSC dans les processus de CFNI.

L'urgence de changer ces tendances est indéniable.

Au fond, l'étude 2023 du POED sur les ENV montre qu'il est nécessaire de changer de perspective sur la manière de mettre en œuvre les ODD, si l'objectif est de parvenir à un développement durable pour tous.

Aujourd'hui, plus que jamais, les principes d'efficacité peuvent servir de base à la mise en œuvre et à la réalisation de l'Agenda 2030. Alors que les ressources se raréfient et que les gouvernements cherchent désespérément des financements, la nécessité d'atteindre les engagements des donateurs en matière d'APD et d'adopter les principes de la CED comme cadre d'orientation aux niveaux mondial, national et local devient encore plus prononcée. L'utilisation des principes de la CED renforcera les mécanismes de mise

en œuvre et de suivi des processus des ODD et des ENV en impliquant la société civile. Elle suscitera également une mobilisation plus responsable et plus efficace des ressources en faveur des ODD, compte tenu notamment de la crise du coût de la vie. Enfin, elle favorisera les approches locales pour des politiques publiques plus efficaces, axées sur la mise en place de processus d'inclusion pour des groupes de plus en plus nombreux de personnes marginalisées.

Avec la conclusion de l'Agenda 2030 à l'horizon, il ne reste plus de temps pour mettre à l'échelle des stratégies efficaces pour éradiquer la pauvreté, lutter contre les inégalités, surmonter la crise climatique et démocratiser les politiques publiques.

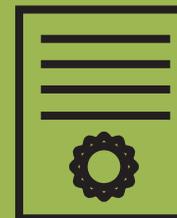
## Les obstacles et les lacunes, notamment pour l'engagement des OSC dans les processus des ENV et des ODD, restent les mêmes.



Les gouvernements ne soutiennent toujours pas la société civile



Peu d'informations sur les ODD



Les politiques handicapantes empêchent la participation des OSC et les progrès en faveur des ODD.

<sup>5</sup> OCDE (2022), The Short and Winding Road to 2030: Measuring Distance to the SDG Targets, OCDE Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/af4b630d-en>.

<sup>6</sup> "Foro 2023 de la ONU sobre Financiación para el Desarrollo: Hay que incluir a las OSC en la conversación sobre los INFF" Mayo 2023



# Les progrès en matière d'ODD à travers le prisme de la CED

## Appropriation par les pays

**84 % des pays disposent de stratégies nationales en matière d'ODD, mais seul un quart d'entre elles sont efficaces.**

En 2016, les États membres ont adopté les ODD, promettant d'atteindre ensemble les objectifs mondiaux d'ici à 2030. La première étape pour concrétiser cette ambition consiste à intégrer les ODD dans leurs cadres politiques nationaux. Aujourd'hui, à mi-parcours des ODD, 55 pays sur 64, soit tout juste 84 % des pays interrogés par cette étude, montre qu'ils ont intégré, sous une forme ou une autre, les ODD dans leur planification nationale du développement ou dans leurs stratégies de coopération au développement.

Pour ceux dont les gouvernements ont mis en œuvre une stratégie ODD, les OSC signalent que la qualité est variable. Dans certains pays, les commissions nationales et/ou les plans de développement ont complètement intégré les ODD, comme au Honduras et aux Philippines. Cependant, dans de nombreux pays, les ODD ont été relégués à un seul ministère, à un organe consultatif, voire à un petit groupe technique chargé de préparer un document.

La mise en œuvre peu reluisante des ODD au niveau national se reflète dans la satisfaction déclarée des OSC quant à l'efficacité des stratégies de leur pays en matière d'ODD. Seuls 25 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits ou satisfaits,

tandis que 33 % des répondants sont restés neutres et que près de 40 % des répondants ont déclaré qu'ils étaient insatisfaits ou extrêmement insatisfaits. Bien que le pourcentage d'OSC satisfaites des stratégies ODD de leur pays soit passé de 0 % en 2022 à environ 26 % en 2023, il reste nécessaire de continuer à améliorer le degré et la qualité de l'intégration des stratégies ODD dans la planification du développement national pour la majorité des pays.

En fait, selon l'OCDE, ces données montrent qu'aucun pays membre de l'OCDE n'a été observé en train d'utiliser de manière extensive les cadres de résultats nationaux. La figure 4 révèle que pour de nombreux pays donateurs (fournisseurs d'APD) de l'OCDE, l'utilisation des cadres de résultats des pays partenaires est loin de l'objectif de 97 à 100 %, à l'exception de deux pays seulement, l'Islande et la Finlande.<sup>7</sup>

Cette réalité est révélatrice des progrès mondiaux des ODD tels qu'évalués par le Réseau des solutions de développement durable (SDSN), où de nombreux pays à travers le monde luttent pour rester sur la

voie de l'échéance de 2030. Dans leur rapport sur le développement durable 2022, la proportion de régions et de groupes de revenus qui stagnent dans la mise en œuvre des ODD est très alarmante. La figure 5 montre comment les pays, en particulier les moins développés et ceux à revenu intermédiaire, luttent avec seulement deux des 17 ODD en bonne voie d'être atteints d'ici 2030. Les pays développés et les États membres de l'OCDE ne sont pas plus en avance, puisqu'ils ne restent sur la bonne voie que pour quatre ODD sur 17.

Le fait que seulement 1 OSC sur 4 soit satisfaite de la mise en œuvre des ODD par son pays alors que 84% des pays ont intégré les ODD dans leurs plans de développement nationaux, sonne l'alarme sur le fait que l'appropriation par les pays est loin d'être une réalité. Ce constat est corroboré par le fait que la quasi-totalité des pays de l'OCDE, comme indiqué précédemment, n'ont pas encore pleinement utilisé les cadres de résultats nationaux. Bien que nous soyons à mi-parcours de l'Agenda 2030, le graphique de l'indice ODD de la figure 4 montre que les progrès

Figure 3 : Satisfaction des OSC quant à l'efficacité des stratégies de leur pays en matière d'ODD.



<sup>7</sup> OECD (2022), *The Short and Winding Road to 2030: Measuring Distance to the SDG Targets*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/af4b630d-en>.

sont très limités. Il reste encore beaucoup à faire pour concevoir un moyen de mettre en œuvre les ODD au niveau national.

### La mise en œuvre des ODD au niveau local s'améliore, mais un engagement supplémentaire est nécessaire.

Les ODD ont toujours eu pour objectif d'atteindre les plus démunis. Ces dernières années, cela signifiait ramener la mise en œuvre des ODD au niveau local. Dans l'étude ENV 2022 du POED, seuls 20 % des 26 pays ont fait état d'une mise en œuvre localisée des ODD. Cette année, ce chiffre a atteint 38 % des 64 pays. Cela représente un bond de cinq pays ayant une localisation identifiable des ODD en 2022 à 25 en 2023.

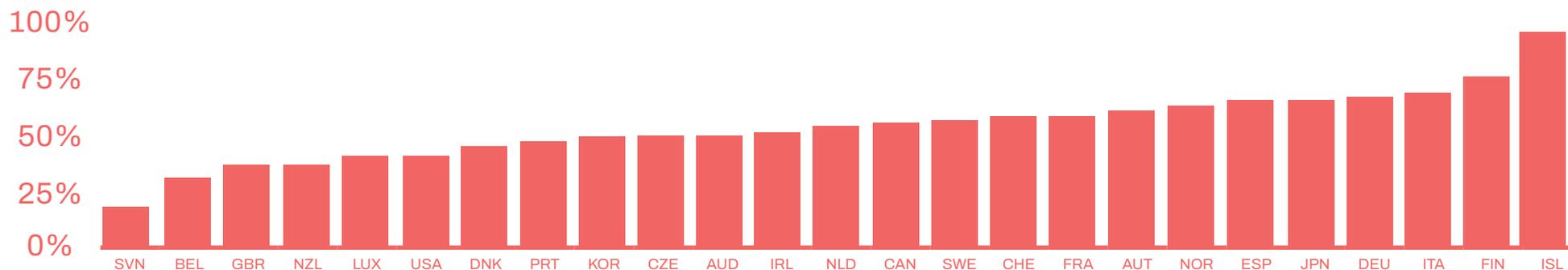
Plus de 4 répondants sur 10 ont également confirmé que des examens locaux volontaires (ELV) sont menés dans leurs pays respectifs. Toutefois, un nombre considérable de répondants, un peu moins de 4 sur 10, déclarent ne pas être au courant de l'existence des ELV dans leur pays. Ces résultats suggèrent la nécessité d'une sensibilisation et d'une communication accrues sur les ELV afin de garantir une compréhension globale des progrès réalisés au niveau local en vue de la réalisation des ODD.

### Des questions à multiples facettes autour des progrès vers les ODD subsistent.

Dans les pays qui ont mis en place des stratégies relatives aux ODD, les OSC signalent que nombre

d'entre elles sont encore en proie à plusieurs problèmes cruciaux. Il s'agit notamment du manque de cohérence des politiques pour le développement durable, de la mauvaise gouvernance, du manque d'institutions efficaces, de l'espace civique limité pour l'engagement, et de l'insuffisance du financement et du renforcement des capacités de la société civile. En ce qui concerne les processus ENV, beaucoup signalent également l'absence de rapports périodiques de mise en œuvre et de systèmes de suivi et d'évaluation, tandis que la transparence des données reste un défi. De nombreuses OSC s'inquiètent de plus en plus de l'attention insuffisante accordée par les gouvernements à d'autres préoccupations sociales et économiques telles que l'action climatique, l'égalité des genres, la paix et le soutien aux groupes marginalisés.

Figure 4: Utilisation de cadres de résultats et d'outils de planification nationaux par les prestataires de la coopération au développement en 2018<sup>8</sup>

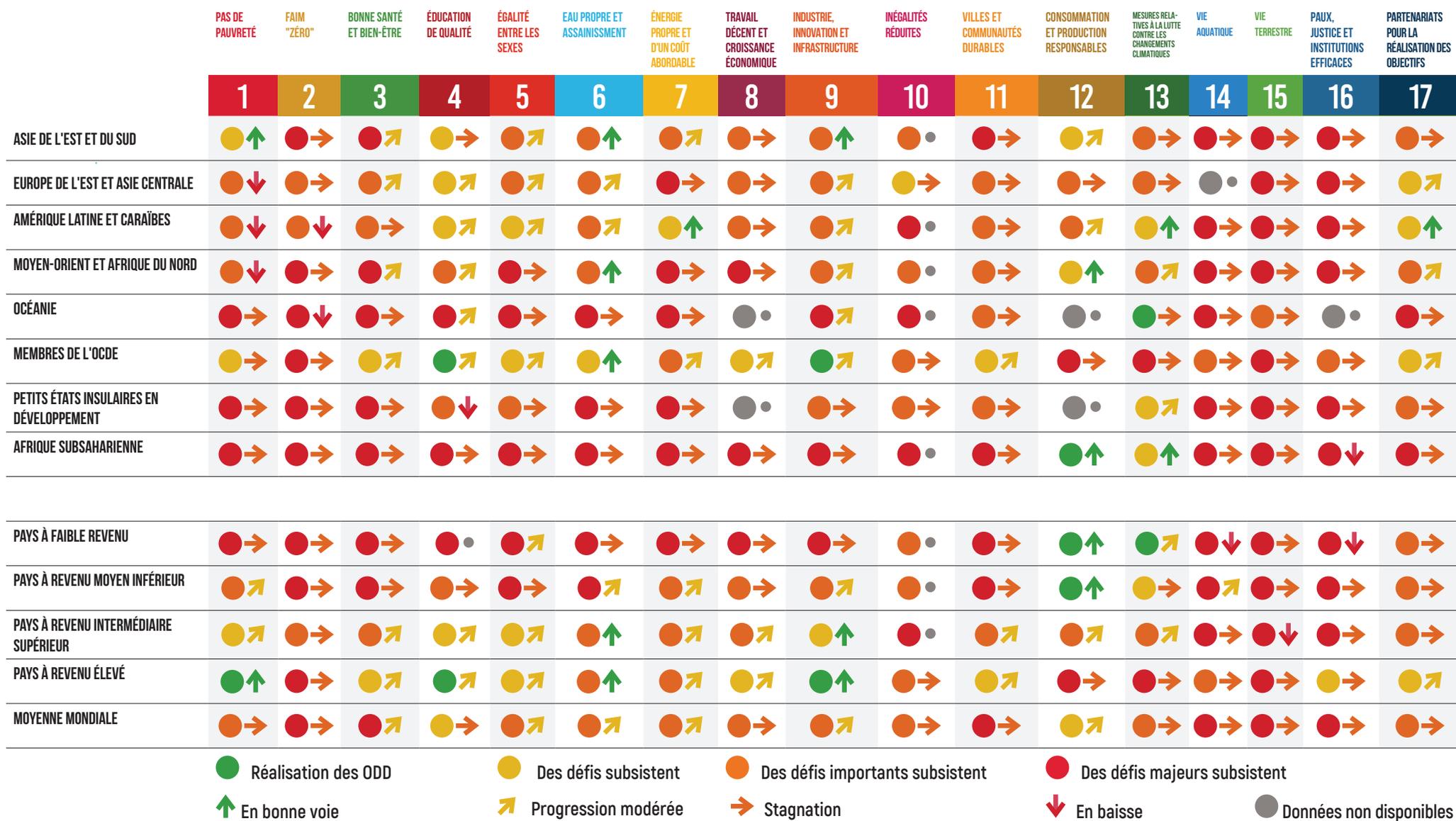


Source: OECD (2022), *The Short and Winding Road to 2030: Measuring Distance to the SDG Targets*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/af4b630d-en>.

<sup>8</sup> Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Drumm, E. (2023). *Implementing the SDG Stimulus*. Sustainable Development Report 2023. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press, 2023. 10.25546/102924

Figure 5 : Progrès des pays en matière d'ODD par région et par groupe de revenus.<sup>9</sup>

### 2023 Tableaux de bord des ODD pour 2023 par région et par groupe de revenus (niveaux et tendances)



Note : A l'exclusion des indicateurs spécifiques de l'OCDE. Moyennes pondérées par la population. Source : analyse de l'auteur



# Partenariats inclusifs

## Les mécanismes institutionnalisés d'engagement des OSC se sont multipliés, mais nombre d'entre eux restent sous-utilisés.

Plus de 7 répondants sur 10 indiquent qu'il existe des mécanismes d'engagement de la société civile pour les processus de planification, de mise en œuvre et d'examen des ODD dans leurs pays respectifs. Environ deux tiers de ces mécanismes sont institutionnalisés, comme le montre la barre supérieure de la figure 5. Cela signifie que ces processus sont soutenus par des mécanismes officiels, tels que le financement gouvernemental, la législation et les consultations multipartites officielles. Le tiers restant, représenté par la barre inférieure, n'est pas encore institutionnalisé. Ces processus prennent généralement la forme de réunions ad hoc ou de consultations irrégulières.

En 2022, 6 OSC sur 10 déclarent disposer d'un mécanisme d'engagement pour les ODD. Bien que le nombre se soit amélioré à 7 sur 10 cette année, il est encore loin de l'objectif d'assurer l'inclusion réelle des OSC dans la mise en œuvre des ODD à travers chaque pays. Ce constat est particulièrement alarmant si l'on considère que l'un des principes fondamentaux des ODD est celui des partenariats. Cependant, à mi-parcours de l'Agenda 2030, la mise en œuvre des ODD dans certains pays reste exclusive aux gouvernements, aux entreprises et aux partenaires multilatéraux.

Mais il ne suffit pas non plus de s'appuyer sur le nombre de mécanismes institutionnalisés pour la participation et l'engagement des OSC. En effet, la mise en place de partenariats inclusifs ne se limite pas à l'existence d'espaces de dialogue institutionnalisés. Il doit y avoir des facteurs favorables qui aideront les OSC à s'engager dans le processus des ODD.

Cependant, sur les 70 % d'OSC reconnaissant l'existence de mécanismes institutionnalisés dans leur pays, seule la moitié déclare disposer d'un organe gouvernemental dédié à la consultation des parties prenantes, comme le montre la deuxième barre de la figure 7. En outre, seules 44 % des OSC bénéficient d'un soutien juridique ou de politiques qui prévoient leur

participation, et seules 20 % des personnes interrogées affirment avoir accès à des fonds pour les processus d'engagement des parties prenantes. Cela montre que, malgré l'amélioration progressive du nombre de mécanismes d'engagement des OSC, nombre d'entre eux ne disposent pas des structures et des conditions nécessaires à un véritable engagement des OSC.

## Les OSC ont encore du mal à participer aux processus d'ENV

Sur l'ensemble des répondants, seule la moitié a indiqué avoir participé au processus de consultation pour leur ENV. Étant donné que 70 % des personnes

Figure 6 : OSC faisant état d'un mécanisme d'engagement de la société civile existant pour les processus de planification, de mise en œuvre et d'examen des ODD dans leurs pays respectifs.



Figure 7 : Institutionnalisation des mécanismes d'engagement des OSC pour la mise en œuvre des ODD.

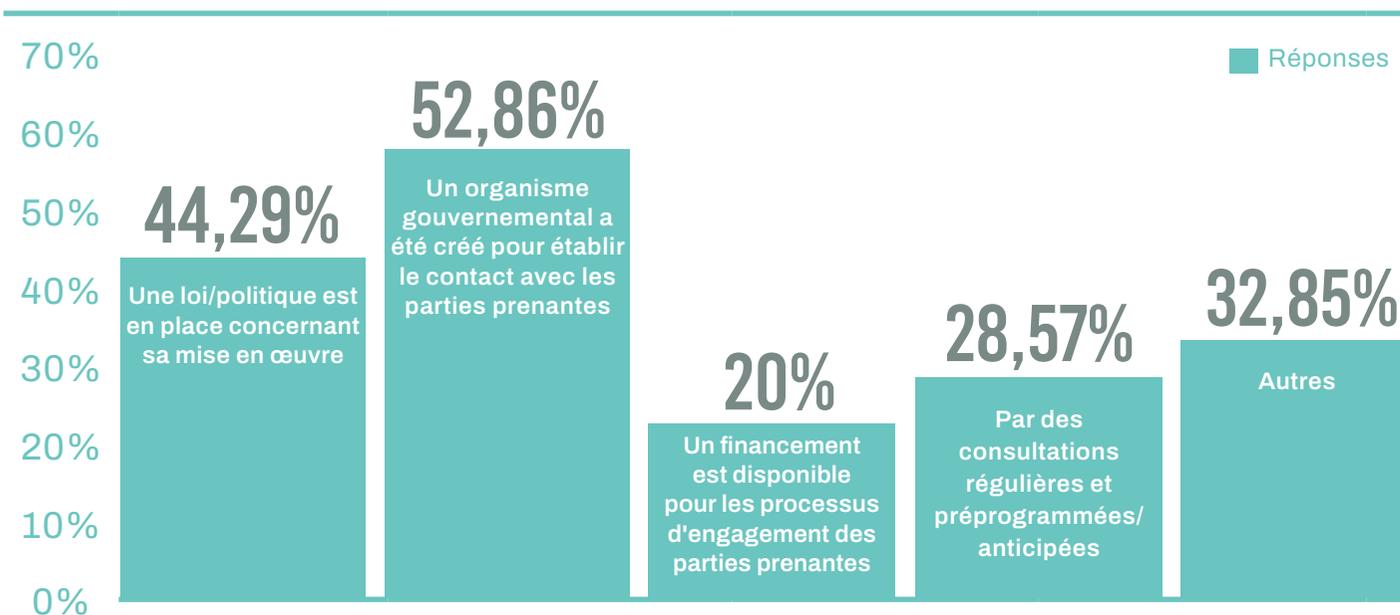
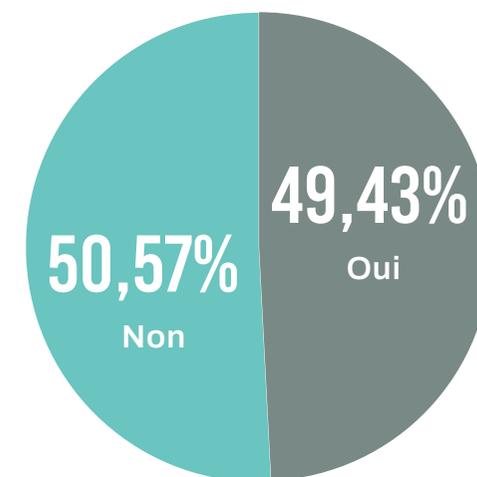


Figure 8 : Participation des OSC aux consultations sur les ENV dans leurs pays respectifs.



interrogées déclarent que leur pays dispose de mécanismes d'engagement des OSC, cela indiquerait que dans certains pays, les OSC sont toujours exclues du processus malgré l'existence de ces mécanismes d'engagement. Au Nigeria par exemple, malgré l'existence d'un mécanisme d'engagement des OSC, le gouvernement a refusé la participation du point focal des OSC.

Pour ceux qui ont participé au processus de consultation des ENV, comme le montre la figure 9, environ 6,2 sur 10 ont été impliqués dans la planification, 4,5 sur 10 dans la mise en œuvre et 5,8 sur 10 dans l'évaluation.

En 2022, la tendance est d'abord à l'inclusion d'un plus grand nombre d'OSC au cours de la phase de planification, puis à une diminution constante de la participation jusqu'à ce que très peu d'entre elles déclarent avoir été impliquées dans l'évaluation. Bien qu'il soit remarquable d'avoir autant d'OSC impliquées dans l'évaluation et dans la planification (voir première et deuxième barres), et même d'en avoir quelques unes impliquées dans les délégations officielles (voir quatrième barre), cela reste loin de l'objectif d'avoir des OSC incluses dans chaque étape du processus d'ENV. Les OSC n'ont toujours qu'un accès limité aux

processus de mise en œuvre des ODD et d'ENV malgré l'existence de mécanismes d'engagement des OSC.

La figure 10 montre que les chiffres diminuent encore lorsque la qualité de la participation est examinée. Seules 4 OSC sur 10 impliquées dans le processus d'ENV ont été invitées à fournir des informations ou à formuler des commentaires sur les documents relatifs aux ODD dans leurs pays respectifs. La troisième barre, qui indique le nombre d'OSC dont les contributions ont été incorporées dans leurs ENV, affiche la valeur la plus basse, avec l'inclusion de seulement 1,57 sur 10 contributions des OSC.

Figure 9 : Participation des OSC aux différentes étapes du processus d'ENV dans leur pays.

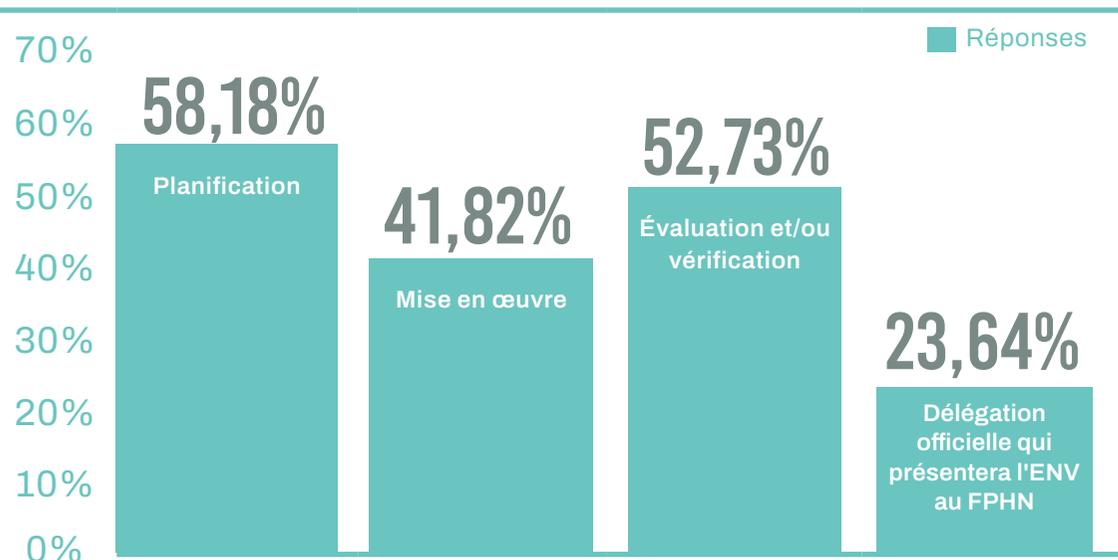
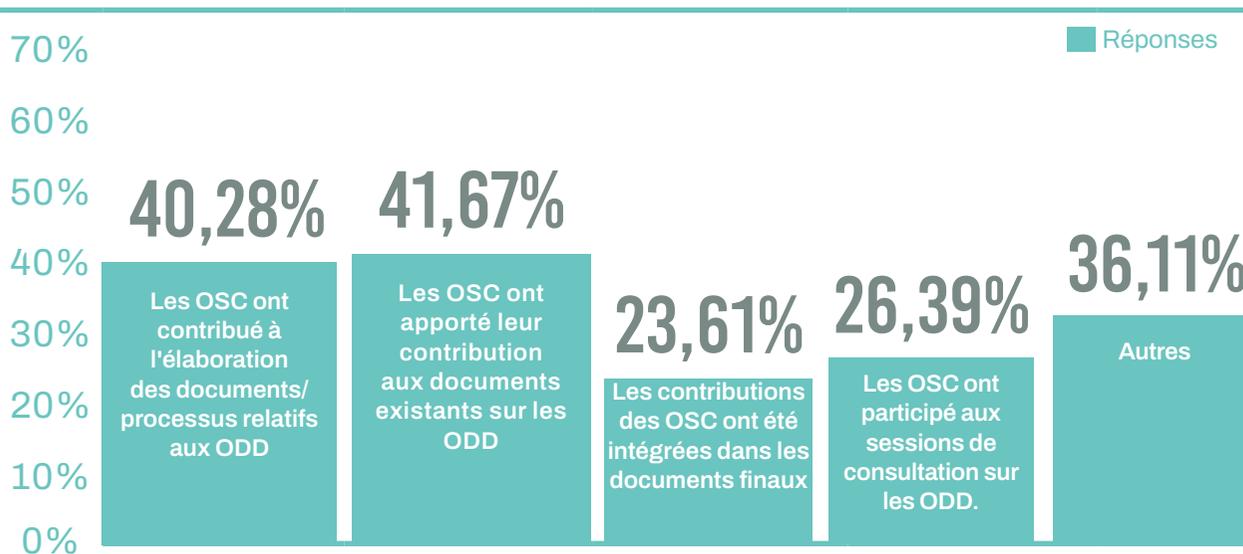


Figure 10: Qualité de la participation des OSC.



Cela signifie que sur les 109 OSC de cette étude, seules 17 OSC ont réussi à contribuer à leurs ENV. Voir la figure 10.

### Les obstacles à des partenariats authentiques et inclusifs subsistent

Si l'on considère le rôle de la société civile aujourd'hui, malgré une augmentation des mécanismes d'engagement des OSC et des partenariats dans tous les pays, la perspective et les contributions de la société civile restent sous-utilisées. Les résultats de cette étude montrent que le rôle des OSC est toujours relégué à des rapports indépendants, à des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, et à une participation limitée aux consultations. Bien que certains aient signalé que leurs gouvernements

Figure 11 : OSC en mesure de contribuer à l'ENV de leur pays.

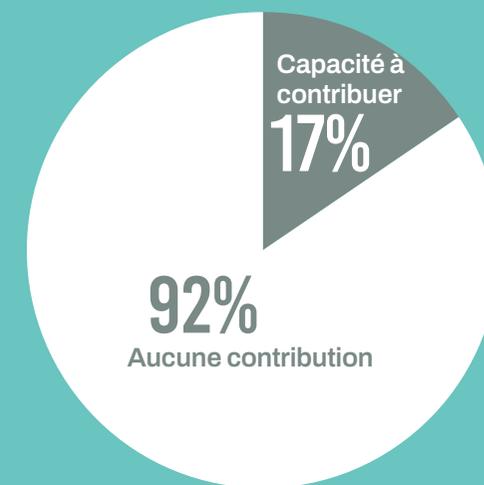
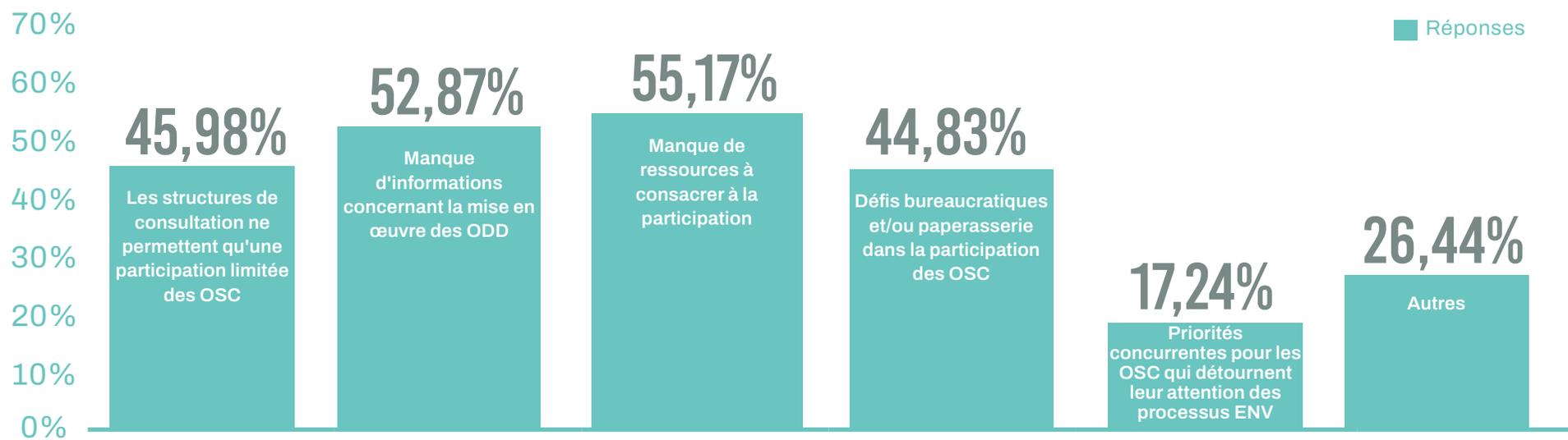


Figure 12: Obstacles à une véritable participation des OSC aux processus des ODD et des ENV



avaient inclus leurs contributions, il s'agit là d'une exception plutôt que de la norme. La majorité de la société civile n'est toujours pas incluse là où c'est important, comme dans les processus de prise de décision et la finalisation des ENV.

Il est également alarmant de constater que les OSC signalent que nombre de leurs contributions et de leurs campagnes sont restées largement inchangées au fil des ans. Leurs connaissances et leur expertise se sont considérablement accrues, mais la plupart des demandes fondamentales des OSC sont restées les mêmes. Cela indique de multiples possibilités, comme le fait que les gouvernements n'adhèrent pas aux demandes de la société civile et que les

OSC souffrent toujours d'une participation limitée ou restreinte.

Les résultats de cette étude corroborent cette possibilité, étant donné que les obstacles à une participation authentique et inclusive des OSC n'ont pas non plus changé au cours des dernières années.

Dans la figure 12, la majorité des questions se rapportent au manque de soutien à la société civile. Il s'agit du manque de ressources disponibles et d'informations fournies par les gouvernements concernant les plans et les progrès de la mise en œuvre des ODD. La deuxième préoccupation majeure concerne les obstacles structurels, tels que les défis bureaucratiques et la conception limitée des

consultations des parties prenantes. En résumé, les problèmes persistent lorsque les demandes des OSC n'ont pas encore été reconnues par les gouvernements, tandis que les mesures contre-productives pour une participation inclusive restent inchangées.

Bien que 7 OSC sur 10 affirment disposer d'espaces institutionnalisés pour l'engagement de la société civile au niveau national, la plupart d'entre elles sont largement insatisfaites de la qualité des partenariats. Améliorer la qualité desdits partenariats en créant un environnement favorable à la contribution de la société civile à la mise en œuvre des ODD doit être une priorité absolue. C'était déjà le cas lorsque les ODD ont vu le jour en 2016, mais en 2023, cela reste une ambition non réalisée pour de nombreux pays.



# Transparence et responsabilité

## Progrès positifs en matière de transparence et de responsabilité, mais le soutien aux OSC doit être une préoccupation majeure

Environ 6 OSC sur 10 ayant participé à l'étude affirment disposer d'un cadre de résultats national et de processus d'établissement de rapports sur la mise en œuvre des ODD. Ce chiffre est similaire à celui de 2022. Là où il diffère, c'est que si seulement environ 12,76 % avaient accès à des informations liées aux ODD l'année dernière, ce chiffre est passé à 31 % en 2023. C'est ce que montrent les barres supérieure et inférieure de la figure 13. En ce qui concerne les informations liées aux ODD, plus de 70 % ont déclaré avoir accès à ces informations contre seulement 50 % des personnes interrogées l'année dernière. C'est ce que montrent les deuxième et quatrième barres.

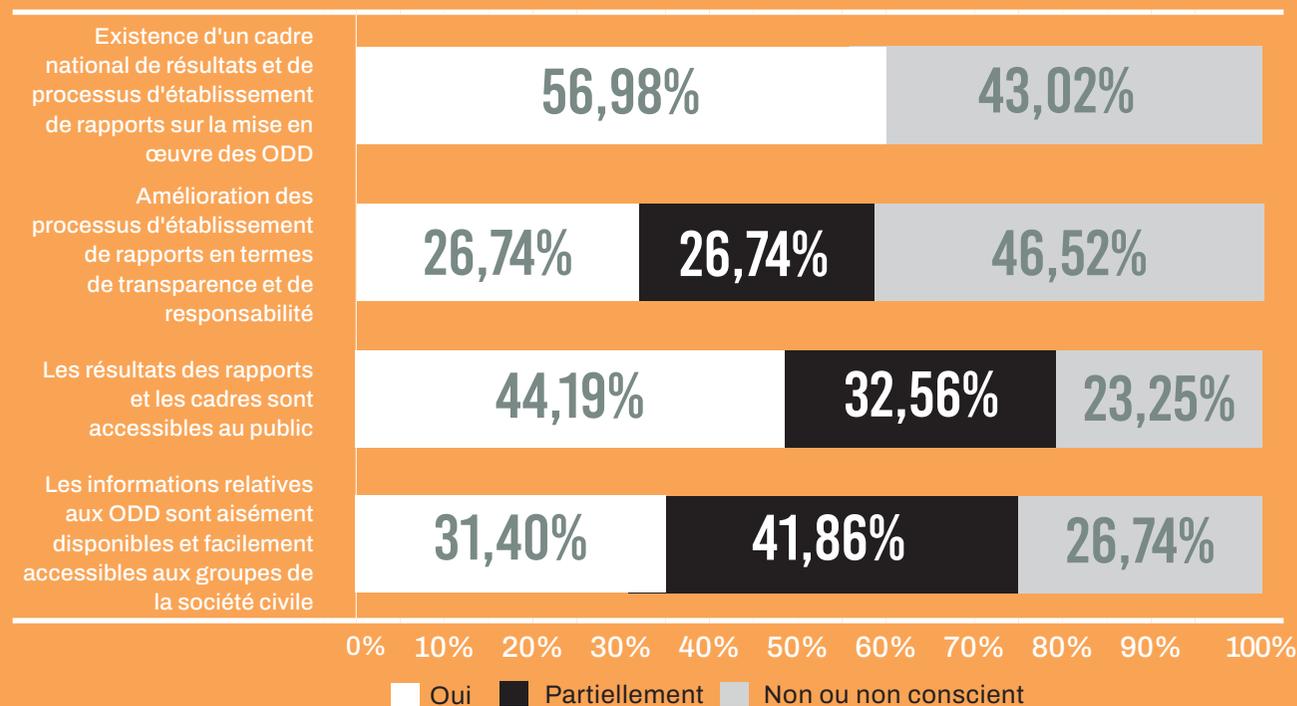
Les zones blanches représentent l'existence de la catégorie, les zones noires représentent l'existence partielle et les zones grises représentent l'existence négative. Cela montre que, dans l'ensemble, l'évolution positive l'emporte sur l'évolution négative.

Les conclusions de cette section sur la transparence et la responsabilité sont cohérentes avec l'appropriation par les pays et les partenariats inclusifs avec le nombre croissant observé de pays qui ont mis en place des stratégies ODD et des mécanismes d'engagement des OSC.

Il est encourageant de constater l'évolution positive de la transparence et de la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne les mécanismes d'établissement de rapports, les données et les informations. Cependant, un engagement actif et transparent utile à la société civile reste l'objectif à atteindre. Seules 4 OSC sur 10 indiquent que les informations sur les ODD auxquelles elles ont accès et qu'elles utilisent sont réellement pertinentes pour la planification et la mise en œuvre de

leurs propres contributions et projets en matière d'ODD. Trois autres OSC sur 10 estiment qu'elles ne sont que partiellement pertinentes, tandis que le reste des personnes interrogées pensent qu'elles ne le sont pas. Ces éléments indiquent la nécessité de poursuivre l'évaluation et l'alignement des informations fournies afin d'exploiter pleinement le potentiel que la société civile peut apporter à la mise en œuvre des ODD.

Figure 13: Progrès sur les aspects de transparence et de responsabilité des mécanismes d'établissement de rapports, des données et des informations sur la mise en œuvre des ODD



# Se concentrer sur les résultats

## Peu de preuves de cette innovation et de ce réengagement malgré les appels internationaux

Par rapport à celle de l'année dernière, l'étude 2023 du POED sur les ENV montre que *presque rien n'a changé en termes d'impact et de résultats*. Le niveau d'impact de la mise en œuvre des ODD sur le développement national en termes de sensibilisation, de promotion de l'égalité des genres et d'augmentation des partenariats reste le même. Les domaines ayant le moins d'impact par rapport à l'année dernière - tels que l'allocation de fonds et le suivi des allocations publiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes - continuent également d'être négligés.

Une tendance similaire peut être observée pour les obstacles et lacunes persistants à la mise en œuvre des ODD. La figure 15 montre que le principal problème reste l'insuffisance des consultations avec les OSC et les groupes marginalisés, la faible sensibilisation aux ODD au niveau local et les problèmes liés aux allocations budgétaires et à leur alignement sur les priorités des ODD.

Les conclusions relatives à l'accent mis sur les résultats montrent que, malgré les progrès réalisés en matière de transparence et de responsabilité, ainsi que certains progrès en termes de partenariats inclusifs et d'appropriation par les pays, ceux-ci doivent encore se matérialiser par des impacts réels ressentis par les populations.

Pour transformer ces gains en réalité, de nombreuses OSC recommandent *l'importance d'investir du temps et de l'énergie dans la coordination et l'engagement des parties prenantes par leurs gouvernements*. Les gouvernements doivent également aligner les allocations

budgétaires sur les priorités des ODD et mieux faire connaître les entités responsables de la mise en œuvre des ODD, tant au niveau local que national.

Un autre aspect crucial mentionné est le processus de consultation, qui devrait commencer au niveau

local et impliquer toutes les parties prenantes, y compris le gouvernement, la société civile, les médias et les chercheurs. En favorisant la collaboration et l'inclusion, ces consultations devraient déboucher sur une stratégie nationale axée sur les résultats et ayant plus d'impact sur la population.



Figure 14 : Impacts de la mise en œuvre des ODD sur le développement national.

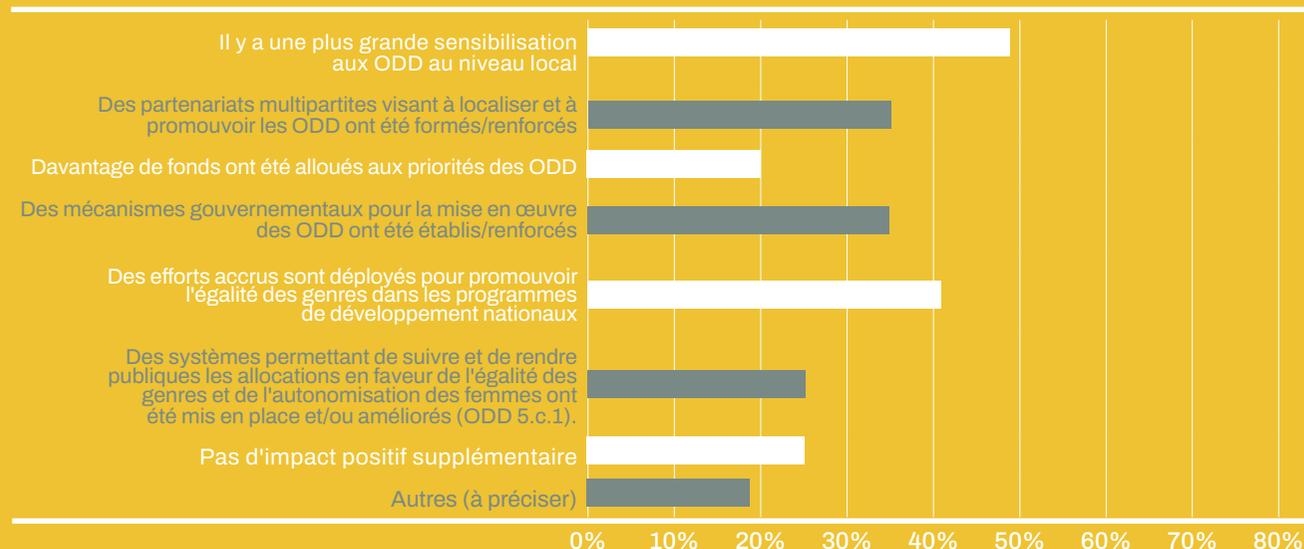
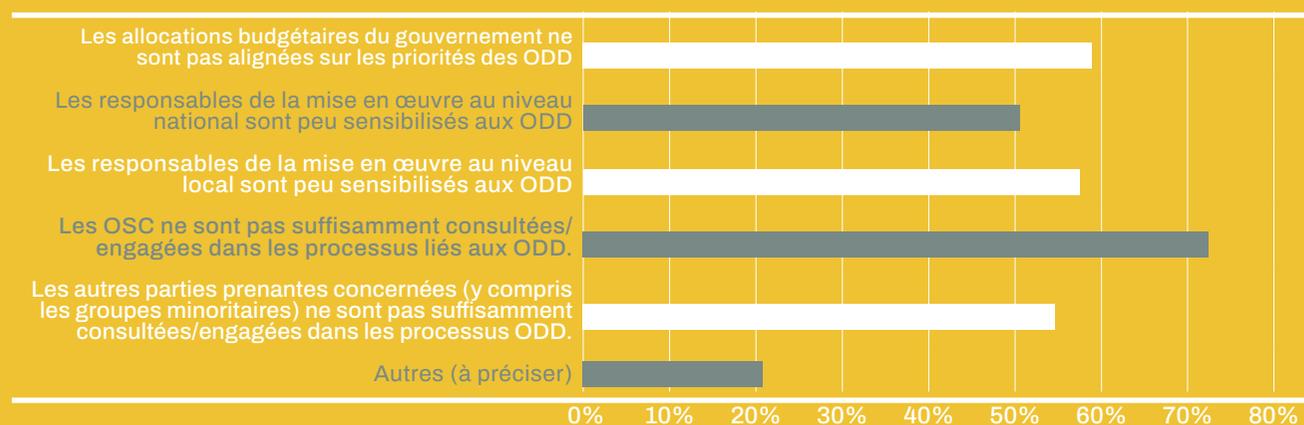


Figure 15 : Obstacles et lacunes dans la mise en œuvre des ODD



# Conclusion

Les résultats soulignent la nécessité de continuer à améliorer le degré et la qualité de l'intégration des stratégies ODD dans la planification du développement national, pour la plupart des pays examinés. Il en va de même pour le processus de mise en œuvre. Notamment, la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des ODD et les processus d'établissement de rapports ont connu une amélioration substantielle. Toutefois, lorsque l'on examine les impacts, il devient évident que les résultats et les effets sont restés largement inchangés.



**En ce qui concerne l'appropriation par les pays, qui est mesurée par l'intégration des stratégies ODD dans la planification nationale, les obstacles à la mise en œuvre persistent.** Seul un quart des OSC fait état d'une mise en œuvre satisfaisante, car de nombreux gouvernements manquent de suivi, ne parviennent pas à répercuter minutieusement les stratégies en cascade au sein de leurs structures de gouvernance, ou manquent carrément de mise en œuvre au-delà de la simple création de stratégies.

**La mise en place et le maintien de partenariats inclusifs se heurtent à des problèmes similaires.** Bien qu'il existe davantage de mécanismes d'engagement, beaucoup sont superficiels, avec une participation limitée des OSC. En outre, les obstacles habituels qui ont entravé l'engagement des OSC avant les ODD persistent, notamment un soutien financier inadéquat, un partage d'informations limité, des défis bureaucratiques et des contraintes juridiques.

**La transparence et la responsabilité sont les domaines qui ont le plus progressé. Toutefois, les gouvernements, en tant que responsables, doivent maintenant améliorer la qualité des informations et des données qu'ils fournissent.** Bien que les OSC aient obtenu un meilleur accès à l'information, elles estiment souvent que les données et les ressources fournies ne sont pas particulièrement utiles aux fins de la mise en œuvre des ODD. Les données générées par les OSC restent également sous-utilisées et demeurent une ressource inexploitée pour produire des rapports plus transparents pour les ODD.

**L'accent mis sur les résultats met en lumière les problèmes persistants de la mise en œuvre des ODD.** Malgré des progrès relatifs sur d'autres principes, les résultats révèlent que l'impact sur le terrain reste largement inchangé. La mise en œuvre des ODD a surtout permis de sensibiliser aux questions sociales plutôt que de sortir efficacement les gens de la pauvreté. En outre, des obstacles et des lacunes non résolus ont refait surface, qu'il s'agisse de la consultation inadéquate des OSC ou du mauvais alignement des fonds publics. Les efforts des gouvernements, à mi-parcours de la mise en œuvre des ODD, ne parviennent pas à atteindre le niveau d'ambition fixé en 2016

# Principales recommandations

Sur l'ensemble des quatre principes de la CED, cette étude a permis de mieux comprendre la mise en œuvre des ODD au niveau national dans le contexte de la coopération au développement dans pas moins de 64 pays. Les résultats montrent que les progrès réalisés sont insuffisants compte tenu de la moitié de l'échéance de 2030. La nécessité de consolider les partenariats pour le développement est un impératif aujourd'hui plus que jamais, mais cette nécessité est également remise en cause par une perte de confiance accrue entre les acteurs du développement, alors que le monde doit faire face à la marée générée par de multiples crises contre la montre.

L'accélération de la reprise, le destin de l'avenir et "*l'innovation*" devraient être mis en avant lors du sommet des ODD de ce mois de septembre 2023. L'ambition doit rester élevée. Bien que ces "*solutions*" soient limitées et probablement insuffisantes pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des souffrances persistantes des peuples à travers le monde, elles doivent toujours être guidées par une attention portée d'abord aux plus marginalisés et aux principes d'une coopération efficace en matière de développement, afin de garantir que la mise en œuvre des ODD est exécutée en plaçant les intérêts des peuples au cœur des préoccupations.

## Demandes spécifiques

**Utiliser les principes de la coopération efficace au développement pour faire en sorte que le financement du développement, en particulier l'APD, contribue à la réalisation des ODD.** La mi-parcours de l'Agenda 2030 sera également le point de lancement de mesures nouvelles et innovantes qui cherchent à combler le déficit de financement des ODD et à identifier de nouvelles solutions pour atteindre les objectifs d'ici à 2030. Les principes de la CED doivent être au cœur de ces solutions pour s'assurer qu'elles sont responsables, qu'elles ont un impact et qu'elles donneront la priorité aux laissés-pour-compte.

**Les donateurs doivent atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB pour l'APD et protéger le mandat principal de l'APD, à savoir l'éradication de la pauvreté, afin de**

**contribuer à la mise en place de voies de développement durable dans les pays partenaires.** Les donateurs continuent de ne pas atteindre les objectifs en matière d'APD. Pour la mi-parcours de l'Agenda 2030, l'attention doit être refondée sur le rôle indispensable de l'APD dans les pays partenaires. Les donateurs doivent également s'efforcer d'utiliser des cadres de résultats nationaux et s'abstenir de comptabiliser deux fois l'APD et de détourner au profit d'instruments du secteur privé.

**Il convient d'accorder une plus grande attention à l'obtention de résultats qui concrétisent l'engagement de ne laisser personne de côté.** L'obtention de résultats, le respect de la responsabilité des acteurs du développement et la garantie de la durabilité doivent aller de pair avec la mise en œuvre de toute stratégie relative

aux ODD. Tous les efforts visant à réaliser les ODD doivent donc consacrer les formes les plus élevées de transparence et de responsabilité, ainsi qu'inclure les laissés-pour-compte.

**La qualité des espaces institutionnalisés pour la participation des OSC à la mise en œuvre des ODD doit être améliorée.**

Il ne suffit pas de créer des espaces institutionnalisés pour les OSC. Les obstacles qui empêchent les OSC de participer véritablement à ces partenariats doivent être éliminés. Le soutien financier et technique pour stimuler la participation et les contributions des OSC doit être intégré. Il faut accroître la fourniture de ressources et d'informations de qualité aux OSC afin de permettre de meilleures synergies pour les contributions de la société civile à la mise en œuvre des ODD.



## Appropriation par les pays

Les cadres de résultats nationaux, les stratégies relatives aux ODD et les plans de développement nationaux doivent être repensés en tenant compte des besoins de la population et de la participation, des apports et des contributions de la société civile organisée.

**Améliorer** l'efficacité des stratégies ODD au niveau des pays et de la planification du développement national en veillant à ce que la mise en œuvre des ODD soit guidée par des priorités nationales et régionales formulées démocratiquement et par les réalités du terrain.

**Les** nouvelles approches visant à soutenir la mise en œuvre des ODD, telles que l'utilisation des CFNI, devraient consacrer les préoccupations de la société civile et des groupes marginalisés.

**Les** donateurs doivent utiliser les cadres de résultats nationaux par défaut dans leurs politiques de coopération au développement et d'APD.

**Éliminer** les demi-mesures dans la mise en œuvre des ODD, comme le fait de s'appuyer sur un seul ministère ou groupe de travail pour la mise en œuvre des ODD.

**Les** gouvernements devraient continuer à mettre en œuvre les ODD au niveau local et à spécifier les cibles des ODD qui sont les plus pertinentes pour la population locale.



## Partenariats inclusifs

Les gouvernements doivent aller au-delà de la simple identification d'espaces institutionnalisés pour l'engagement de la société civile et se concentrer sur l'amélioration de la qualité de cet engagement. Les obstacles à une véritable participation de la société civile doivent être levés. Il faut donner la priorité à un soutien qui améliorera la qualité de la participation de la société civile et qui renforcera les capacités et amplifiera les préoccupations et les contributions de la société civile.

**Les** gouvernements doivent continuer à intégrer l'importance de la société civile en tant qu'acteurs indépendants du développement et responsables de la mise en œuvre des ODD, en particulier au niveau local.

**Veiller** à la création de partenariats multipartites institutionnalisés qui éclairent la mise en œuvre des ODD aux niveaux national, infranational et local.

**Se** concentrer davantage sur la qualité des partenariats institutionnalisés en assurant une représentation adéquate de l'ensemble de la société civile et des groupes marginalisés, et en supprimant tous les obstacles à la représentation, tels que les lourdeurs bureaucratiques et les politiques ou lois invalidantes.

**Être** plus proactif dans le soutien à la participation de la société civile dans les espaces multipartites en fournissant des informations adéquates à la société civile sur la mise en œuvre des ODD et en veillant à ce que la société civile ait accès à des fonds pour la représentation dans ces espaces, et même la mise en œuvre de leurs propres projets d'ODD.

**Étant** donné l'importance disproportionnée accordée à la formation de partenariats principalement avec le secteur privé, tout en négligeant ou en n'incluant pas suffisamment la société civile, il est nécessaire de mettre en place des réglementations gouvernementales et des mécanismes de contrôle améliorés pour garantir la responsabilité dans la conduite des entreprises.

**Il** convient de mettre l'accent sur les efforts de collaboration entre les gouvernements et la société civile afin de sauvegarder et de faire respecter les droits de tous les citoyens à suivre et à examiner de manière indépendante l'ensemble du programme de développement.

**La** société civile nationale et locale devrait s'engager activement dans la collaboration avec d'autres réseaux internationaux d'OSC pour renforcer l'influence et l'efficacité des OSC, ce qui leur permettrait de formuler des recommandations plus substantielles à leurs gouvernements nationaux respectifs et de contribuer plus fortement à la mise en œuvre des ODD dans leur pays.

# Demandes spécifiques



## Transparence et responsabilité

L'amélioration des mesures relatives à la transparence et à la responsabilité doit aller de pair avec la mise à disposition d'informations plus pertinentes à la société civile.

**Continuer** à améliorer le partage d'informations et les mesures d'établissement de rapports sur la mise en œuvre des ODD.

**Les** gouvernements doivent mieux aligner les informations qu'ils fournissent et les services qu'ils offrent sur ce dont la société civile a besoin pour améliorer les contributions des OSC aux ODD.

**Les** processus de planification et de vérification des ENV et de la mise en œuvre des ODD devraient mieux intégrer la participation et les contributions de la société civile.

**Pour** garantir l'exactitude des rapports nationaux et des processus de mise en œuvre, il est important d'utiliser les recherches, les publications et les autres produits de la connaissance générés par les OSC pour valider les conclusions des gouvernements.

**Les** gouvernements, en particulier les pays donateurs, doivent s'efforcer explicitement de fournir des données ventilées qui tiennent compte de divers facteurs tels que le genre, l'âge, la race ou l'origine ethnique, le handicap, le statut migratoire, la géographie, le revenu/la richesse, ainsi que l'impact du climat et d'autres questions spécifiques au contexte.



## Se concentrer sur les résultats

Les gouvernements doivent veiller à ce que la mise en œuvre des ODD ait un impact positif sur les populations et les plus démunis. Les principes d'efficacité doivent être au cœur de la mobilisation des ressources et de la planification budgétaire.

**Lors** de l'élaboration du budget national, les gouvernements devraient tenir compte en premier lieu des plus démunis. Les plans de développement et de financement, en particulier ceux qui sont ciblés sur les ODD, devraient avoir une participation institutionnalisée des groupes marginalisés tels que les peuples autochtones et les femmes et les filles.

**Une** prime devrait être accordée à la coopération au développement en tant que rouage essentiel dans les moyens de mise en œuvre des pays vers l'Agenda 2030. Les donateurs devraient atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB.

**La** quantité et la qualité du financement doivent être prises en compte. Il est particulièrement important de renforcer les flux de financement public, y compris l'APD, et de ne pas compter sur la mobilisation du financement du secteur privé en tant que solution autonome.

**Cibler** les groupes les plus marginalisés et les laissés-pour-compte, en particulier les femmes et les enfants, les populations rurales et les peuples autochtones, les migrants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes travaillant dans le secteur informel, les soins non rémunérés et l'économie transformatrice.

## Annexe I :

### De la réflexion à l'action : L'évolution de la série ENV du POED dans l'intégration des principes d'une coopération efficace au développement en tant que catalyseur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La série d'études ENV du POED a parcouru un long chemin depuis sa création en 2018. Le premier document de réflexion n'était qu'une synthèse de quatre pages, avec dix-huit répondants de seize pays. Malgré cela, les réflexions 2018 des OSC sur le processus ENV et la mise en œuvre des ODD ont permis de mettre en perspective les rôles respectifs des OSC dans le processus d'examen national volontaire (ENV) et la mise en œuvre des ODD.

Au fil des années et de l'institutionnalisation de l'Agenda 2030 au niveau national, les études du POED sur les ENV ont élargi leur portée et leur profondeur, englobant un plus large éventail d'OSC et de pays. Les rapports ultérieurs, avec leur analyse complète et la diversité des voix, ont approfondi les complexités, les défis et les succès rencontrés par les OSC dans leur engagement dans les processus d'ENV. Il convient de noter le nombre croissant d'organisations de la société civile de différents pays qui participent chaque année aux enquêtes. De 16 pays représentés dans l'enquête de 2018, le nombre de participants est passé à 64 pays aujourd'hui. En fait, chaque année, un plus grand nombre de ces OSC deviennent des répondants récurrents, ce qui permet au POED de recouper et de comparer les informations de différentes années et d'identifier les tendances dans les données recueillies.

Les séries d'études sur les ENV du POED ont mis en lumière le rôle essentiel des OSC pour responsabiliser les gouvernements, militer en faveur d'une participation significative, inclusive et diversifiée au processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030, et impulser un changement transformateur en vue de la réalisation des ODD.

Des thèmes récurrents ont fait surface dans les études tout au long des années, en particulier sur les lacunes et les défis que rencontrent les OSC. L'allocation du budget du gouvernement pour la mise en œuvre des ODD et la participation des OSC a été une lacune constante identifiée depuis 2018. Malgré des améliorations plus récentes, les OSC ont signalé un manque de partenariat significatif avec leurs gouvernements respectifs. Et si la société civile a été consultée dans le cadre des ENV et du processus de mise en œuvre des ODD de manière formelle ou informelle, la plupart d'entre elles ont jugé ces consultations inadéquates. Par exemple, en 2022, seules 7 OSC sur un total de 47 répondants ont déclaré que leurs recommandations ont été intégrées dans l'ENV de leur pays respectif. Cette année, aucune amélioration significative n'a été constatée à cet égard, puisque seuls 17 des 110 répondants au total ont déclaré que leurs contributions avaient été intégrées dans les ENV de leurs pays respectifs.

Les responsables locaux de la mise en œuvre manquent également de connaissances concernant les ODD, ce qui pose un défi pour la cohérence des politiques, étant donné que le rapport ENV est principalement un processus centré sur le gouvernement dans la plupart des pays participants. Les acteurs non étatiques tels que la société civile, les groupes marginalisés et d'autres groupes sectoriels ne sont pas impliqués au même degré que les agences gouvernementales et les ministères. Les représentants du secteur privé, en revanche, ont une influence croissante sur la mise en œuvre des plans de développement. En 2019, plusieurs répondants révèlent que dans leur pays, les priorités de développement actuelles et la mise en œuvre des ODD sont "davantage axées sur les entreprises qui sont davantage facilitées

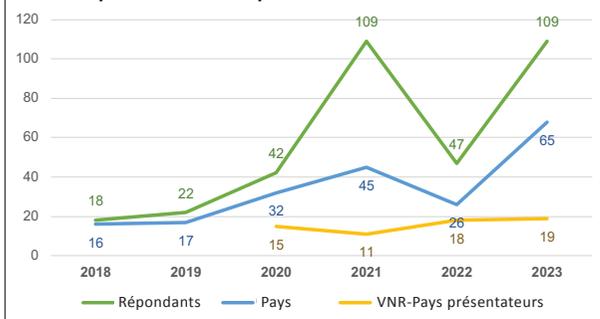
par le gouvernement par le biais de stratégies et de politiques de développement" plutôt que de se concentrer sur les contributions et les retours d'information des secteurs directement desservis par les stratégies des ODD.

En 2020, le POED a publié le plan stratégique 2020-2023 du POED: *Tirer parti d'une coopération au développement efficace pour des partenariats inclusifs afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030*. Ce plan vise à tirer parti des récents succès en termes de réalisation des ODD, et à identifier des impératifs stratégiques clairs pour promouvoir l'efficacité du développement dans divers domaines. Depuis 2020, le POED a reconnu l'impact significatif de la pandémie et la réponse à la COVID-19 a également été intégrée à l'étude.

Le cinquième volet de la série d'études ENV du POED de 2022 a porté sur le rétablissement en cas de pandémie. Par rapport aux études ENV de 2020 et 2021, les perspectives ont changé dans le document de 2022, comme en témoignent les voies à suivre et les principales recommandations. Les priorités ont été réorientées pour donner la priorité aux plus démunis, notamment les groupes vulnérables qui sont les plus touchés par l'impact socio-économique de la pandémie. Une coopération efficace en matière de développement reste un cadre mis en évidence comme étant le principal moteur de la mise en œuvre.

Le long chemin vers la réalisation des ODD nécessite une collaboration, qui exige l'engagement actif des OSC en tant qu'acteurs clés du développement dans leur propre nature. Alors que nous naviguons vers l'Agenda 2030, les gouvernements devraient être enjoins à se concentrer sur les défis et les recommandations identifiés par des études de recherche telles que la série ENV du POED. Ces informations appellent à une collaboration continue et à des actions concertées pour relever les défis identifiés. En donnant la priorité à l'alignement budgétaire, en améliorant l'accessibilité des rapports sur les ODD et en institutionnalisant un engagement efficace des parties prenantes, le monde peut accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Les répondants à l'enquête POED ENV au fil des ans



**Partenariat des OSC**  
pour l'efficacité du développement



UNE DÉCENNIE DE SOLIDARITÉ DES OSC DANS  
LE PLAIDOYER ET LA PRATIQUE DE LA CED



CSOPartnership



csopartnership



CSOPartnership.org



CSO-Partnership